

Accroissement de la population immigrante au Nouveau-Brunswick

La population née à l'étranger (également désignée par le terme **population immigrante**) désigne dans le Recensement de 2006 les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus au Canada.

La population née à l'étranger n'inclut pas les résidents non permanents; plus précisément, les personnes au Canada qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis de séjour pour étudiants ou qui revendiquent le statut de réfugié.

De plus, la population née à l'étranger ne comprend pas les personnes nées à l'extérieur du Canada qui sont citoyennes canadiennes de naissance. Ces dernières font partie de la population des personnes nées au Canada ou de la population non immigrante.

- Chacune des provinces de l'Atlantique a accusé une augmentation de la population des immigrants entre 2001 et 2006.
- Le Nouveau-Brunswick a accueilli 26 400 immigrants en 2006, soit une augmentation de près de 4 000 personnes (+17,5 %) par rapport à 2001. Il s'agit d'une hausse supérieure au taux de croissance de l'ensemble du pays de 13,6 % de la population des immigrants pour la même période.
- En 2006, la population des immigrants au Nouveau-Brunswick représentait 3,7 % de la population provinciale, le deuxième pourcentage le plus élevé parmi les quatre provinces de l'Atlantique. La Nouvelle-Écosse occupe le premier rang, avec 5,0 % de la population née à l'étranger.
- Presque le tiers (32,8 %) de la population totale des immigrants du Nouveau-Brunswick est né aux États-Unis. Parmi les 4 300 immigrants récemment arrivés au Nouveau-Brunswick (entre 2001 et 2006), 18,0 % sont des États-Unis, 10,7 % de la République populaire de Chine et 6,7 % de la Corée du Sud.

